



Année scolaire 2022/2023

1^{er} conseil municipal des jeunes.

Vendredi 28 Octobre 2022.

Présents : Lorinne, Manon, Chloé, Océane, Enola, Clémence, Hélanna, Tyliann.

Monsieur le Maire, M. Faucon, Mmes Loigerot, Puigbert, les adjoints.

Le comité de pilotage : Séverine Lourmières, Sandra Puech et Christian Erre.

Excusés : Abbygaël, Liam, Lou, Mia, Shyne.

Le conseil débute par une photo individuelle et la photo de groupe.

Séverine projette les photos des actions menées et des réalisations effectuées l'année scolaire précédente.

- Plantations,
- Commémorations,
- Aménagement des ateliers jeunes et des contenus de la médiathèque,
- Implantations des poubelles de ville avec les autocollants CMJ,
- Présentations de la sélection des armoires à livres.

Planification des prochains conseils municipaux :

- 5 membres du conseil étant absents, la planification des prochains conseils municipaux n'a pu se faire avec l'assentiment de tous. Nous contacterons les conseillers absents pour connaître leur disponibilité mais d'ores et déjà compte tenu des difficultés à satisfaire tous les membres, il sera demandé à certains, une fois par période, de privilégier l'engagement pris à siéger au CMJ.

Planification des invitations aux différents évènements et cérémonies :

- Les invitations/convocations aux différents évènements de la commune seront fait par courrier postal, envoyé aux noms et adresses des conseillers. (merci de nous communiquer votre adresse par retour de mail)

Réflexion en petits groupes à propos des projets à mettre en œuvre :

- Après débats l'aménagement des espaces de jeux existants (balançoire araignée) semble la préoccupation majeure des jeunes. Des commissions seront organisées sur ce thème.

Monsieur le Maire s'est adressé aux jeunes conseillers, les félicitant pour leur engagement, et les assurant du soutien et de la volonté municipale de tout mettre en œuvre pour répondre aux propositions faites par les membres du CMJ.

Le temps imparti pour la réunion étant écoulé la séance est levée.